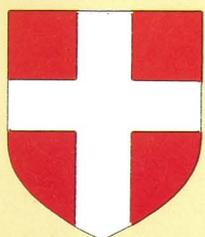


La Vie Gêtoise



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA COMMUNE DES GETS



N° 15

DÉCEMBRE 1984



**ÉCOLE
COMMUNALE**
**ANNÉE SCOLAIRE
1984**



Directrice :
**Mme Michelle
PERNOLLET**

Institutrice :
**Mme Patricia
HERITIER**



Institutrice :
**Mme Dominique
PERISSIN-FABERT**



SOMMAIRE

- 2 — Le compte administratif de la commune. Année 1983.
- 3 — Le compte administratif de la régie. Année 1983.
- 4 — Les comptes administratifs de l'assainissement et du B.A.S.
- 5 — Emprunts communaux. Etat de la dette.
- 7 — Mouvement démographique 1984.
- 8 — La salle polyvalente : "La Colombière".
- 9 — Nos champions à l'honneur.
A l'Office du Tourisme.
- 10 — La commission "Pistes et remontées mécaniques".
- 11 — La batterie-fanfare "Lou Rassignolets".
Chez nos sapeurs-pompiers.
- 12 — Nos Anciens à Paris.
- 13 — Le goûter des Anciens.
- 14 — Le 11 novembre 1984.
- 15 — Remise de décorations.
- 16 — La fête "Les Gets autrefois".
- 18 — La vie de nos associations.
- 20 — Léon Ramel, prisonnier de guerre 39/45.
- 22 — L'ancienne église.
- 23 — L'exploitation de la tourbe aux Gets.
- 24 — La fruitière du Pied-de-l'Adroit.
Le "Lyonnais".
- 25 — Une centenaire : la maison des Mugnier, au chef-lieu.
- 26 — Le Père Martin, un enfant de chez nous.
- 28 — Nos "Cousins d'Amérique".
Quelques photos anciennes.

DÉCEMBRE
1984

Compte administratif 1983

Commune

I. — SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Denrées et fournitures	405.865,03
Frais de personnel	2.712.106,81
Impôts et taxes	108.014,48
Travaux et services extérieurs	1.467.208,81
Participations et contingents	837.211,82
Subventions	2.546.277,48
Frais de gestion générale	590.554,71
Frais financiers	1.348.345,03
Charges exceptionnelles	2.280,00
Charges antérieures	15.280,36
Prélèvement pour dépenses d'investissement ...	854.105,61
Total des dépenses	10.887.250,14

RECETTES :

dont,	
Produits de l'exploitation	826.661,55
Produits domaniaux	617.476,69
Produits financiers	7.695,48
Recouvrements subventions	216.327,28
Dotation globale de fonctionnement	5.265.959,00
Impôts indirects	481.579,35
Contributions directes	3.186.606,00
Produits exceptionnels	130,00
Produits antérieurs	919.192,34
Total des recettes	11.521.627,69
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE	634.377,55



II. — SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Remboursement d'emprunts et dettes	837.446,04
Acquisition de terrains	71.261,25
Acquisition matériel et outillage divers	57.751,78
Acquisition matériel de transport	30.914,21
Travaux bâtiments salle polyvalente	2.836.321,88
Travaux bâtiments divers	11.860,00
Travaux tennis	520.687,48
Travaux de voies et réseaux divers	742.147,32
Base de loisirs	4.640,21
Eclairage	17.310,50
Extension réseau d'eau	72.115,44
Total des dépenses	5.202.456,11

RECETTES :

dont,	
Prélèvements sur recettes de fonctionnement ...	854.105,61
Produit au titre du plafond légal de densité	149.402,50
Fonds de compensation pour la T.V.A.	256.784,00
Aliénation de terrains	1.000,00
Subvention d'équipement	60.516,00
Produit des emprunts voirie	1.650.000,00
Produit des emprunts salle des fêtes	2.700.000,00
Produit des emprunts tennis	400.000,00
Dotation globale d'équipement	19.148,00
Total des recettes	6.090.956,11
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE	888.500,00

Compte administratif 1983

Régie communale des remontées mécaniques (RÉ-CO-GETS)

I. — SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Denrées et fournitures	253.076,85
Frais de personnel	4.231.452,70
Impôts et taxes	14.218,74
Travaux et services extérieurs	3.033.229,97
Participations et contingents	805.695,71
Répartition recettes station	7.591.650,95
Frais de gestion générale	436.388,56
Frais financiers	4.879.935,02
Prélèvement pour dépenses d'investissement....	2.572.397,40
Total des dépenses	23.818.045,90

RECETTES :

dont,	
Produits de l'exploitation	20.781.043,49
Coupes de bois	136.452,00
Location des immeubles et du matériel	3.170.188,03
Droits de stationnement	140.463,00
Recouvrements et subventions	523.275,34
Produits exceptionnels	26.574,93
Excédent reporté	139.313,38
Total des recettes.....	24.917.310,17
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE	1.099.264,27



II. — SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :

dont,	
Remboursement d'emprunt	1.354.667,42
Syndicat départemental d'électricité	53.323,42
Acquisition de matériel et mobilier	149.749,54
Acquisition matériel de transport	45.849,95
Travaux de bâtiments télécabine Chéry.....	192.852,03
Télesiège des Planeys	1.946.346,91
Téléski de la Rosta	223.810,06
Grosses réparations	32.305,45
Travaux de pistes de ski	206.546,11
Total des dépenses	4.205.450,89

RECETTES :

dont,	
Prélèvements sur recettes de fonctionnement ...	2.572.397,40
Participation à des travaux d'équipement	3.549,00
Produit des emprunts	350.578,08
Aliénation matériel de bureau	4.000,00
Subvention d'équipement	89.000,00
Emprunt télesiège des Planeys	550.000,00
Récupération T.V.A. téléskis	504.524,35
Excédent d'investissement reporté	469.402,06
Total des recettes.....	4.543.450,89
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT DE CLÔTURE	338.000,00

COMPTE ADMINISTRATIF 1983

Assainissement

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES, dont :

Achats ou consommation	733,06
Travaux, fournitures et services extérieurs ..	413.789,76
Frais divers de gestion	7.679,76
Amortissement des frais extraordinaires	373.253,69
Pertes	5.113,74
Total des dépenses	800.570,01

RECETTES, dont :

Redevance assainissement	291.020,33
Subventions d'exploitation reçues ..	293.730,51
Produits accessoires	113.508,45
Excédent reporté	102.310,72
Total des recettes	800.570,01

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES, dont :

Remboursement d'emprunts	164.866,97
Extension réseau	666.906,77
Travaux neufs station d'épuration ..	11.125,92
Total des dépenses	842.899,66

RECETTES, dont :

Subventions d'équipement	115.875,00
Taxe locale d'équipement	110.586,50
Emprunts	395.525,00
Facturations de travaux	6.002,22
Excédent reporté	343.945,34
Total des recettes	971.934,06

EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT 129.034,40

Bureau d'aide sociale

1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES, dont :

Impôts fonciers	297,00
Repas du 3 ^e âge et autres prestations	28.174,74
Prélèvement pour dépenses d'investissement ..	749,00
Total des dépenses	29.220,74

RECETTES, dont :

Part sur les concessions cimetièrre ..	700,00
Part sur impôt spectacles	2.016,07
Subvention de la commune	24.426,87
Produit des quêtes	315,23
Excédent de fonctionnement reporté	1.762,55
Total des recettes	29.220,72

1. SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES, dont :

Acquisition de terrain	751,00
Total des dépenses	751,00

RECETTES, dont :

Excédent d'investissement reporté ..	1,00
Prélèvement sur recettes de fonctionnement ..	749,00
Subvention cession gratuite de terrain	1,00
Total des recettes	751,00

Bilan d'exploitation

Parc souterrain — Saison 1983-1984

DÉPENSES

1. Fonctionnement :

Frais de personnel 3 personnes (charges patronales comprises) ..	105.488,21
Assurances	14.171,00
Impression des abonnements :	
• Facture Trindel	4.886,32
• Facture Lison	213,40
Contrat entretien :	
• Installations de ventilation Air Etudes Contrôle	12.285,77
Contrat entretien péage Trindel	16.973,53

Dépannage Trindel	3.994,07
Changement tarification Trindel	3.949,38
Electricité	37.505,00
Premier total	199.466,68

2. Annuités d'emprunt :

Intérêt	663.068,03
Capital	225.425,19
Deuxième total	888.493,22

TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES 1.087.959,90

RECETTES 222.000,00

Etat de la dette à long ou moyen terme

(COMMUNE)

Année d'encaissement	Objet de la dette	Durée en années	Taux en %	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1 ^{er} janvier de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	dont	
							Intérêts	Capital
ARTICLE 161								
1967	Travaux de voirie	20	5,25	54.000	11.995,38	4.425,42	629,76	3.795,66
1967	Travaux de voirie	20	5,25	54.000	15.601,71	4.425,42	819,09	3.606,33
1969	Travaux de voirie	15	5,50	112.000	10.576,30	11.158,07	581,77	10.576,30
1971	Travaux de voirie	15	6,50	45.000	8.713,39	4.785,87	566,37	4.219,50
1972	Travaux de voirie	15	7,00	81.000	23.339,05	8.893,36	1.633,73	7.259,63
1972	Travaux de voirie	15	7,00	87.000	32.355,14	9.552,13	2.264,86	7.287,27
1974	Travaux de voirie	12	6,75	50.000	5.818,73	6.211,49	392,76	5.818,73
1975	Travaux de voirie	12	7,25	132.000	30.343,98	16.841,18	2.199,94	14.641,24
1975	Travaux de voirie	15	7,25	120.000	64.311,67	13.806,27	4.984,15	8.822,12
1976	Travaux de voirie	12	8,75	50.000	26.993,40	6.894,84	2.361,92	4.532,92
1977	Travaux de protection des lieux habités contre les eaux d'orages	12	8,75	50.000	22.460,48	6.894,84	1.965,29	4.929,55
1977	Travaux de voirie	20	9,25	230.000	196.906,49	25.646,12	18.213,85	7.432,27
1977	Travaux de voirie	15	9,25	133.000	99.372,83	16.744,11	9.191,99	7.552,12
1978	Travaux de voirie	12	8,75	50.000	31.161,60	6.894,84	2.726,64	4.168,20
1979	Travaux de voirie	15	9,25	80.000	63.931,17	10.071,64	5.913,63	4.158,01
1979	Travaux de protection contre les eaux d'orages	15	9,25	520.000	440.291,19	65.465,69	40.726,94	24.738,75
1980	Acquisition actions S.A. Chéry	20	9,25	300.000	273.830,20	33.451,46	25.329,29	8.122,17
1983	Construction salle des fêtes	15	9,25	900.000	801.234,29	113.306,00	74.114,17	39.191,83
1983	Construction salle des fêtes	20	11,75	1.500.000	1.500.000,00	197.679,44	176.250,00	21.429,44
1983	Construction salle des fêtes	20	11,75	684.000	684.000,00	90.141,83	80.370,00	9.771,83
1983	Construction salle des fêtes	15	11,75	650.000	632.209,97	94.165,03	74.284,67	19.880,36
Total :				5.882.000	4.975.446,97	747.455,05	525.520,82	221.934,23
ARTICLE 162								
1972	Réfection bâtiments scolaires	15	8,00	200.000	93.293,27	23.565,91	7.663,46	15.902,45
1973	Alimentation eaux de Bonnavaz	20	8,30	1.530.000	1.054.793,07	160.858,92	89.077,82	71.781,10
1976	Travaux de voirie	10	8,75	300.000	117.552,46	46.232,90	10.285,84	35.947,06
1979	Construction garages communaux	15	10,20	400.000	342.322,52	53.191,29	34.916,89	18.274,40
1983	Engin de déneigement aileron	5	10,50	622.000	622.000,00	166.183,16	65.310,00	100.873,16
Total :				3.052.000	2.229.961,32	450.032,18	207.254,01	242.778,17
ARTICLE 163								
1977	Travaux de voirie	12	8,75	50.000	31.161,60	6.894,84	2.726,64	4.168,20
1978	Travaux bâtiment mairie-école	15	9,25	400.000	319.655,73	50.358,22	29.568,16	20.790,06
1979	Travaux de voirie	15	9,25	50.000	42.335,68	6.294,78	3.916,05	2.788,73
1979	Construction de tennis	15	9,25	350.000	296.349,83	44.063,45	27.412,36	16.651,09
1979	Travaux agrandissement cimetière	15	10,25	670.000	573.702,36	89.348,15	58.804,49	30.543,66
1980	Travaux de voirie	15	10,25	668.000	624.664,45	89.081,44	64.028,11	25.053,33
Total :				2.188.000	1.887.869,65	286.040,88	186.455,81	99.585,07
ARTICLE 164								
1957	Construction du Pont des Voleurs	30	0,25	19.154,55	1.960,75	663,53	6,58	656,95
ARTICLE 165								
1955	Travaux de voirie	30	4,00	90.000	3.557,16	3.600,00	42,84	3.557,16
1955	Construction du Pont des Voleurs	30	4,00	30.000	1.185,72	1.200,00	14,28	1.185,72
1957	Adduction d'eau	30	3,00	77.000	11.112,28	3.928,48	333,37	3.595,11
1957	Travaux de voirie	30	3,00	21.000	3.030,77	1.071,40	90,92	980,48
1958	Adduction d'eau	30	3,00	46.250	8.711,07	2.359,64	263,13	2.096,51
1961	Travaux de voirie	30	3,00	31.000	9.853,68	1.581,60	295,61	1.285,99
1963	Construction maison forestière	30	1,50	60.000	18.000,00	2.498,35	498,35	2.000,00
1965	Travaux de voirie	20	3,00	40.000	2.610,28	2.688,63	78,35	2.610,28
1967	Travaux de voirie	30	1,50	102.000	44.200,00	4.247,20	847,20	3.400,00
1969	Travaux de voirie	15	7,00	180.000	18.468,61	19.763,10	1.294,49	18.468,61
1971	Travaux de voirie	30	1,50	51.000	28.900,00	2.123,60	1.700,00	423,60
1972	Travaux de voirie	15	10,75	100.000	65.380,03	13.829,84	7.126,42	6.703,42
1975	Acquisition terrain pour parking	15	10,20	210.000	147.901,56	27.925,43	15.085,96	12.839,47
1976	Eclairage public	15	8,25	140.000	117.130,07	16.606,60	9.663,28	6.943,37
1979	Travaux de voirie	15	7,00	150.000	55.783,76	16.469,25	3.904,86	12.564,39
Total :				1.328.250	535.884,99	119.893,12	41.239,01	78.654,11
ARTICLE 166								
1972	Acquisition de terrain	15	8,05	300.000	116.311,45	35.155,95	9.363,08	25.792,87
1976	Construction réservoir d'eau	15	10,40	300.000	212.150,76	40.346,70	22.063,68	18.283,02
1977	Adduction d'eau	15	11,15	200.000	154.379,23	28.043,60	17.213,28	10.830,32
1978	Construction garages communaux	15	11,10	840.000	688.864,09	117.459,72	76.463,91	40.995,81
1978	Travaux de voirie	10	9,95	200.000	123.280,33	32.479,00	12.266,39	20.212,61
1980	Acquisition actions S.A. Chéry	9	13,85	1.000.000	937.433,00	201.067,00	138.500,00	62.567,00
1983	Travaux de voirie	15	12,40	1.700.000	1.550.435,02	254.953,64	192.253,94	62.699,70
1983	Construction courts de tennis	15	15,80	400.000	400.000,00	36.866,67	36.866,67	0,00
1983	Construction salle des fêtes	15	15,80	1.200.000	1.200.000,00	110.600,00	110.600,00	0,00
Total :				6.140.000	5.382.853,88	856.972,28	615.590,95	241.381,33
ARTICLE 167								
1977	Construction bâtiment école de ski	10	10,70	500.000	261.770,12	83.835,56	28.009,40	55.826,16
TOTAL À REMBOURSER						2.544.892,60	1.604.076,58	940.816,02

Etat de la dette à long ou moyen terme

Remontées mécaniques

Année d'encaissement	Objet de la dette	Durée en années	Taux en %	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1 ^{er} janvier de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	dont	
							Intérêts	Capital
ARTICLE 161								
1973	Construction de remontées mécaniques	15	7,00	2.500.000	1.125.449,28	274.486,55	78.781,45	195.705,10
1980	Construction du parc souterrain	15	10,25	3.000.000	2.692.864,34	400.066,33	276.018,59	124.047,74
1980	Construction télécabine du Mont-Chéry	15	10,25	2.000.000	1.795.242,91	266.710,88	184.012,40	82.698,48
1982	Construction télésiège des Planeys	15	11,75	550.000	534.946,90	79.678,10	62.856,26	16.821,84
	Total :			8.050.000	6.148.503,43	1.020.941,86	601.668,70	419.273,16
ARTICLE 162								
1980	Construction du parc souterrain	15	14,00	3.000.000	2.764.638,87	488.426,89	387.049,44	101.377,45
1983	Acquisition dameuse de fond	5	10,50	149.000	124.835,85	39.809,15	13.107,76	26.701,39
1983	Construction de remontées mécaniques	15	14,50	6.800.000	6.800.000,00	1.134.892,34	986.000,00	148.892,34
1983	Acquisition matériel de radio	5	10,50	338.000	338.000,00	90.305,32	35.490,00	54.815,32
	Total :			10.287.000	10.027.474,72	1.753.433,70	1.421.647,20	331.786,50
ARTICLE 163								
1973	Construction de remontées mécaniques	15	6,75	25.000.000	1.115.197,74	270.168,23	75.275,85	194.892,38
1981	Construction télécabine du Mont-Chéry	14	14,75	10.000.000	9.748.438,39	1.726.561,61	1.437.894,66	288.666,95
1981	Construction télécabine du Mont-Chéry	15	14,75	10.000.000	9.259.837,67	1.689.522,91	1.365.383,56	324.139,35
1981	Construction télécabine du Mont-Chéry	15	14,10	1.600.000	1.475.373,21	261.798,40	208.027,62	53.770,78
1982	Construction télésiège des Planeys	14	17,50	3.850.000	3.575.000,00	933.968,75	658.968,75	275.000,00
1982	Construction télésiège de La Mouille-aux-Chats	7	16,25	270.000	1.115.197,74	270.168,23	75.275,85	194.892,38
	Total :			50.720.000	26.289.044,75	5.152.188,13	3.820.826,29	1.331.361,84
TOTAL À REMBOURSER						7.926.563,69	5.844.142,19	2.082.421,50

Assainissement

Durée en années	Taux en %	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 1 ^{er} janvier de l'exercice	Annuité à recevoir au cours de l'exercice	dont	
					Intérêts	Capital
STATION D'ÉPURATION ET CONSTRUCTION DE RÉSEAUX						
30	9,75	600.000	576.769,96	62.324,01	56.235,07	6.088,94
18	5,00	640.000	422.761,79	54.749,58	21.138,09	33.611,49
20	11,75	360.000	354.857,04	47.442,96	42.300,00	5.142,96
11		94.450	56.670,00	9.445,00		9.445,00
10	8,75	373.290	259.999,06	57.527,58	25.548,12	31.979,46
11	5,00	14.990	11.992,00	1.499,00		1.499,00
30	9,75	650.000	630.844,45	67.517,68	61.507,33	6.010,35
15	10,60	1.200.000	1.031.397,62	163.209,72	109.328,15	53.881,57
15	11,15	650.000	587.522,45	91.142,11	65.508,75	25.633,36
15	15,00	135.525	131.676,66	23.177,09	19.901,50	3.275,59
Total :		4.718.555	4.065.491,03	598.034,73	401.467,01	176.567,72

MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE 1984

NAISSANCES :

○ *A l'intérieur de la commune : néant.*

○ *A l'extérieur de la commune :*

TAVERNIER Nicolas, Guy, Gilbert, né le 12 janvier à Cluses, fils de Gilbert et de Marie-Laure Baud, « La Transhumance ».

MAIRE Julien, né le 21 février à Annemasse, fils de Dominique et de Brigitte Anthonioz, « Le Clos Savoyard ».

BASTARD Tiphanie, née le 23 février à Bois-Bernard (62), fille de Daniel et de Michelle Siourilas, « Les Clos ».

PERNOLLET Marlène, Josiane, née le 14 mars à Thonon, fille de Maurice et de Yolande Ducretet, « L'Orée des Pistes ».

BAUD Noémie, Anne, Monique, née le 24 mai à Thonon, fille de Jean-Michel et de Christine Muller, « Retour aux Neiges ».

GURSKI Sandrine, Stella, Thérèse, née le 28 mai à Thonon, fille de Christian et de Dominique Mugnier, « hôtel Mont-Chéry ».

BAUD Nadège, née le 2 juillet à Bonneville, fille de Yves et de Brigitte Mabboux, H.L.M. « Le Croza ».

TROMBERT Magali, Béatrice, née le 3 juillet à Genève, fille de Bernard et de Monique Python, « Les Granges ».

COPPEL Anthony, né le 2 août à Annemasse, fils de Hugues et de Murielle Blanc, « Le Marderêt ».

CABUIS Raphaël, Guy, né le 15 août à Cluses, fils de Jean-Pierre et de Eliane Blanc, « Les Flocons ».

PERNOLLET David, Roger, François, 1^{er} jumeau, né le 25 août à Cluses, fils de Régis et de Annie Brunet, « Les Perrières ».

PERNOLLET Franck, Serge, Régis, 2^e jumeau, né le 25 août à Cluses, fils de Régis et de Annie Brunet, « Les Perrières ».

PICAUD Alexandra, Annie, Jeanne, Renée, née le 26 septembre à Cluses, fille de Loïc et de Martine Rousseau, « L'Alpenrose ».

COPPEL Lucie, Marie, née le 8 octobre à Thonon, fille de Louis et de Sophie Coppel, « Le Nant ».

MIRIGAY Alexis, Eric, René, né le 19 octobre à Annemasse, fils de Henry et de Martine Marchal, « La Marmotte ».

PELVAT Jérémie, Louis, Clément, né le 19 octobre à Annemasse, fils de Pierre et de Monique Monnet, « Le Pontet ».

PERNOLLET Joël, Gérard, Rémy, né le 26 novembre à Cluses, fils de Rémy et de Evelyne Devé, « Magy ».

MARIAGES

○ *A l'intérieur de la commune :*

Le 21 avril : PARIS Michel, attaché d'administration communale, demeurant à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), et PARIZOT Catherine, Marcelle, Cécile, attachée commerciale, demeurant aux Gets « Hôtel Caribou ».

Le 1^{er} septembre : PERREARD Michel, boulanger, demeurant à Taninges « Flérier », et COPPEL Maryse, Marie, Agnès, préposée P.T.T., demeurant aux Gets « Chalet les Covagnes ».

Le 15 septembre : BASTARD Jean-Michel, menuisier-charpentier, demeurant aux Gets « Les Cornuts », et PAPE Marianne, Christine, infirmière-assistante, demeurant à Genève.

Le 6 octobre : GRILLET Gérard, Robert, aide familial-moniteur de ski, demeurant à Saint-Jeoire, et MUGNIER Bernadette, Marie, Anna, aide-comptable, demeurant aux Gets « Le Bénevuy ».

Le 13 octobre : MUGNIER Michel, Jean, Joseph, cuisinier, demeurant aux Gets « Hôtel Bellevue », et MARJOLLET Anne-Marie, esthéticienne, demeurant aux Gets, H.L.M. « Le Marderêt ».

Le 20 octobre : VIOLLAZ Maurice, Joseph, chauffeur-livreur, demeurant à Taninges, et COPPEL Marie-Louise, repasseuse, demeurant aux Gets « Les Pesses ».

Le 27 octobre : DERONT André, Jean, plâtrier-peintre, demeurant aux Gets, H.L.M. « Les Coutettes », et VERGNE Nathalie, Elisabeth, employée d'hôtel, demeurant à Verchaix.

Le 27 octobre : TRIPODI Antonin, contremaître, demeurant à Cluses, et BAUD Corinne, Nicole, employée, demeurant aux Gets « Le Marderêt ».

○ *A l'extérieur de la commune :*

A Nangy (Haute-Savoie), le 19 mai : HARTLEY Alan, pisteur secouriste, demeurant aux Gets, et RUBIN Sylviane, secrétaire-comptable, demeurant à Nangy.

A Morzine, le 27 octobre : COPPEL René, cuisinier, demeurant aux Gets, « Hôtel Maroussia », et DARBELLAY Monique, vendeuse, demeurant à Morzine « Les Udrezants ».

A Morzine, le 10 novembre : BAUD Christian, ambulancier, demeurant à Morzine « Le Plan », et LEFORT Paulette, commerçante, demeurant aux Gets « Le Pont des Gets ».

DÉCÈS

○ *A l'intérieur de la commune :*

QUITTOUD Elise, 83 ans, fille de Jean-Pierre et de Marie, Eugénie Garnier, veuve de André Bergonzoli, décédée le 26 septembre.

ANTHONIOZ Jean-François, Marie, 86 ans, fils de Joseph, Marie et de Marie-Etienne Anthonioz, époux de Marie, Adeline Baud, décédé le 15 octobre.

BERGOEND Marie, Amélie, Joséphine, 86 ans, fille de Jean-Claude et de Elise Crettet, veuve de François, Léon, Adelin Pernollet, décédée le 15 novembre.

○ *A l'extérieur de la commune :*

PERNOLLET Robert, Théophile, né le 15 avril 1926 aux Gets, décédé le 18 avril à Thonon.

DELAVAY Marie, Aurélie, née le 6 juillet 1907 aux Gets, décédée le 15 juin à Toisinges (Haute-Savoie).

PERNOLLET David, Roger, François, né le 25 août 1984 à Cluses, décédé le 29 août à Lyon.

BLANC Jean, Marie, né le 30 avril 1911 aux Gets, décédé le 2 octobre à Thonon.

DUCRETTET Adrien, Elie, né le 6 février 1904 aux Gets, décédé le 7 octobre à Cluses.

Prière

Seigneur...

Faites de moi un instrument de votre paix.

Là où est la haine, que je mette l'amour.

Là où est la discorde, que je mette l'union.

Là où est l'offense, que je mette le pardon.

Là où est le désespoir, que je mette l'espérance.

Là où sont les ténèbres, que je mette la lumière.

Là où est la tristesse, que je mette la joie.

Faites Seigneur que je ne cherche pas

tant d'être consolé, que de consoler.

D'être compris que de comprendre.

D'être aimé que d'aimer.

François d'Assise.

La salle polyvalente : La "Colombière"



Un immeuble d'un style moderne et s'intégrant bien dans le paysage.



Avant l'ouverture officielle de la salle, la Commission de sécurité a longuement visité l'ensemble du bâtiment.



Les premiers pas sur la piste de danse.

"LA VIE"

*Si tu es las et que la route
te paraît longue
Si tu t'aperçois que
tu t'es trompé de chemin,
Ne te laisse pas couler
au fil des jours et du temps
... Recommence*

*Si la vie te semble
trop absurde
Si tu es déçu par trop
de choses et trop de gens,
Ne cherche pas à comprendre
pourquoi
... Recommence*

*Si tu as essayé d'aimer
et d'être utile,
Si tu as connu ta pauvreté
et tes limites,*

*Ne laisse pas là une tâche
à moitié faite
... Recommence*

*Si les autres te regardent
avec reproche,
S'ils sont déçus par toi,
irrités,
Ne te révolte pas,
ne leur demande rien,
... Recommence*

*Car l'arbre rebourgeonne
en oubliant l'hiver,
Car le rameau fleurit
sans demander pourquoi,
Car l'oiseau fait son nid
sans songer à l'automne,
Car la vie est espoir
et recommencement.*

Dans la " Vie Gêtoise " n° 14, nous montrions la salle polyvalente en construction. La voici maintenant terminée, et le 1^{er} décembre dernier la population pouvait visiter cette magnifique réalisation.

La batterie-fanfare " Lou Rassignolets ", le groupe folklorique " Lou Pâtorets ", l'Ecole municipale de musique et les enfants des écoles rivalisèrent de talents pour agrémenter cette journée. Un goûter était ensuite offert à toutes les personnes présentes.



Les enfants interprétant quelques vieilles chansons du pays.



Une nombreuse assistance qui semble très intéressée par le spectacle.

Succès sportifs

Nos compatriotes Jean BERTHET et Louis COPPEL ont été chacun dans leur catégorie, vainqueurs de la Coupe du Monde des vétérans.



Jean BERTHET

Aussi ont-ils été à l'honneur au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la mairie en présence de nombreux amis.

Monsieur le Maire remet un cadeau à chacun des deux champions.



Louis COPPEL

A l'Office du Tourisme



Le Bébé-Club connaît un grand succès.



Organisée par l'Association des Hôteliers, la Coupe des Hivernants a obtenu un magnifique succès.



La Fête du Sport organisée en juillet a attiré un nombreux public.



Les réunions du massif du Roc d'Enfer se poursuivent régulièrement. Un schéma d'aménagement du Roc d'Enfer sortira probablement dans le courant de 1985. Voici une réunion de travail.



Les Anciens d'A.F.N. se sont trouvés une marraine : Jacqueline ANTHONIOZ-ROSSIAUX. Félicitations à Jacqueline.



Hôtes de marque dans la station. — A l'occasion d'une visite des Portes du Soleil par un groupe de journalistes britanniques, nous avons eu la visite de Miss THATCHER, fille du Premier Ministre anglais. La voici au centre de notre cliché auprès de M. BÉNAZET, préfet de la Haute-Savoie.

Commission pistes et remontées mécaniques

L'année 1983 n'a pas vu de modifications spectaculaires dans le domaine « Equipement ». Elle fut surtout une année de réflexion et d'étude approfondie pour le mûrissement des projets de 1984. Elle fut tout entière consacrée à la rénovation des téléskis des « Nauchet », « grenouillère dense » très fréquentée en fin de journée pour le retour à la station. Les gares départ et arrivée Nauchet I et Nauchet II ont été complètement changées. Les plates-formes d'embarquement remodelées, faisant ainsi passer le débit horaire de 600 personnes à 900 personnes.

Début 1984, de nombreux projets prennent forme, car nous sommes conscients de l'évolution rapide dans ce domaine tout à fait spécifique du tourisme qui constitue la vie même de notre commune et dans lequel on ne peut se permettre de stagner sous peine de perdre pied. C'est pourquoi, nous avons travaillé à l'élaboration d'un P.P.D.T. (plan pluriannuel de développement touristique). Ce plan, comme son nom l'indique, est une procédure destinée à définir, pour 5 ou 10 ans les orientations de la commune en matière d'équipement touristique. Cette procédure qui, en bien des points, ressemble à celle d'un P.O.S., a déjà été mise en place dans la plupart des grandes stations françaises. Elle est désormais obligatoire pour avoir accès aux sources de financements mis en place, chaque année, par l'Etat, pour la réalisation de projets touristiques et d'équipements sportifs.

Tout projet nouveau devant désormais figurer au P.P.D.T., nous avons, parallèlement à l'élaboration de celui-ci, mis en train la réalisation du projet du télésiège de la Pointe qui permet l'accès direct au Chéry Nord, dès la sortie de la télécabine. Ce projet était déjà programmé depuis plusieurs années, et par conséquent, n'entraîne pas dans le cadre du P.P.D.T.

Le conseil municipal lance un appel d'offres. Lors de sa réunion du 16 avril 84, il étudie les réponses et retient la société Skirail, dans un premier temps, sous les réserves d'usage. M. le Maire, le président et un membre de la commission des pistes, assistés des directeurs techniques de chaque massif, se déplacent afin de visiter plusieurs appareils installés par la société Skirail, notamment en Savoie, stations de Tignes, Val Fréjus ; en Haute-Savoie, Les Contamines, et ce, en plein hiver, de manière à mieux juger. Le rapport de ces visites est soumis au conseil municipal qui approuve lors de sa réunion du 16 avril 1984 et confie le projet, définitivement, à la société Skirail (société savoyarde, installée à Annecy), dont le devis est inférieur à celui de ses concurrents.

Il s'agit d'un télésiège de conception assez nouvelle, puisque quadriplace à pinces fixes (premier du genre construit en France).

Quelques données techniques : longueur 930 m, pour une dénivellée de 290 m, équipé d'un moteur de 230 CV, transporte 1.800 skieurs à l'heure à une vitesse de 2 m/s et ce dans un premier temps.

Dès la fonte des neiges, les travaux de terrassements purent commencer. Et ce fut l'installation des pylônes, potences, galets, etc., rondement menée par l'entreprise elle-même dont nous suivions scrupuleusement les travaux, assistés de l'équipe de M. Daviet des services de la D.D.E. d'Annecy. Après avoir bien peaufiné l'embarquement et l'aire de débarquement, ce fut la réception définitive par les services de sécurité, puis l'ouverture au public pour Noël 1984. A l'heure où nous écrivons ces lignes, quelque 10.000 personnes l'ont déjà emprunté et nous pouvons dire que le télésiège de la Pointe donne toute satisfaction. A long terme, nous espérons qu'il sera le premier maillon d'une chaîne de futurs appareils, permettant de faire le tour du Roc d'Enfer.

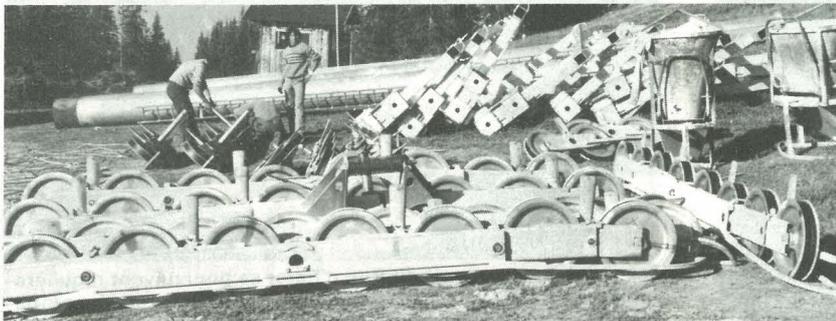
Parallèlement à ce gros investissement, le conseil municipal a pris la décision, dans sa séance du 16 avril 1984, de faire l'acquisition d'un système de bornes de contrôle magnétique Skidata, qui permet une meilleure vérification des titres de transport au départ de chaque installation et surtout une répartition plus équitable des recettes entre les différents exploitants des Gets, de Morzine et des Portes du Soleil.

Quelques données techniques : le même support sert aussi bien pour un aller-simple que pour un forfait saison. La caisse d'émission codifie chaque type de forfaits, le lecteur lit et remagnétise le titre avant de libérer le tourniquet. Par ailleurs, de gros travaux de terrassement furent entrepris autant en 1983 qu'en 1984. D'abord, la piste rouge des Planeys : desouchée puis renivelée au bulldozer, dans sa partie inférieure, sur une longueur de 400 mètres et une largeur de 100 mètres. Ensuite, elle fut engazonnée par nos services « pistes ». Le tracé du télésiège de la Pointe traversant la forêt dans sa partie inférieure nécessita l'abattage de quelques sapins et le nivelage de cette partie. Puis le terrassement de toute la plate-forme de départ permettant ainsi un accès en pente douce au télésiège et créant une immense aire d'arrivée au stade de slalom.

Du même coup, on remodela les « départ » et « arrivée » du domaine fond, derrière la nouvelle gare, faisant coexister harmonieusement ski de fond et ski de piste.

En ce qui concerne les Chavannes, les services de sécurité de l'Equipement nous ont mis en demeure de revoir impérativement le tracé de la piste de descente dans sa partie inférieure. Nous avions mission de supprimer le goulet en S formé à l'intersection de la piste avec le télésiège des « Pioches », goulet fort dangereux lors des retours station. Nous y avons remédié en aménageant un accès direct, sous la télécabine, par la création d'un large couloir.

P. M.



Ce matériel déposé en vrac deviendra bientôt...



... ce télésiège quadriplace.



Le personnel des remontées mécaniques à la sortie de fin de saison.



Au pique-nique familial...

A la batterie-fanfare



M. Philippe Coppel, président, remet un souvenir à M. le président de la batterie-fanfare de Chaponot.



Au festival des batteries-fanfaires de Haute-Savoie à Marignier.



C'est la sortie en famille.



Un concert dans la montagne...

Chez nos sapeurs-pompiers



Nos sapeurs-pompiers ont été les hôtes de la commune de Troinex où ils étaient invités par notre ami Georges Peguet.



Ces dames firent honneur au bar.



Raymond Pernollet avec Georges Péguet.



Et à l'ouverture de la salle polyvalente.

LA VIE DE N



En juin dernier, le bureau d'aide sociale a offert un voyage à Paris à nos anciens. Les voici visitant la capitale.



OS ANCIENS



Chaque année, le B.A.S. organise un goûter qui se déroule dans une excellente ambiance.





Un ancien 14-18, ancien de Verdun, classe 13, François-Marie Bergoend, du Pré ; toujours bon pied, bon œil !

BME



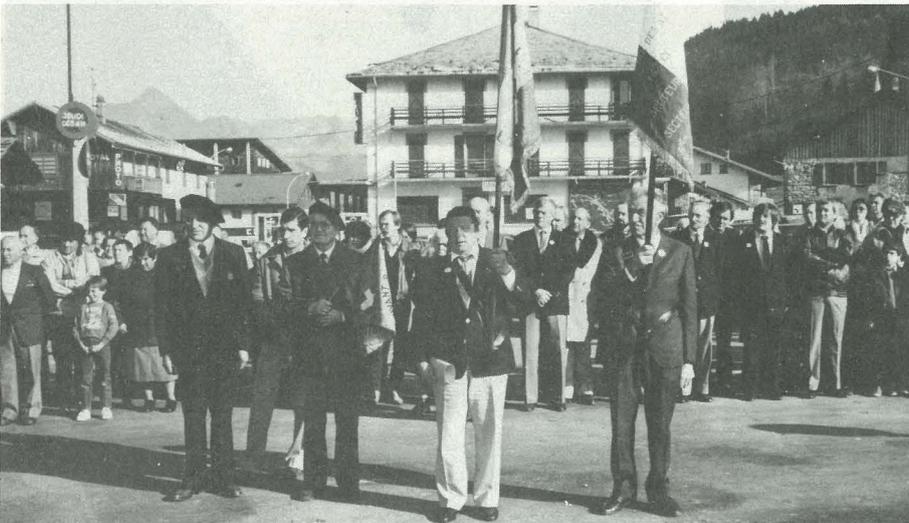
M. Henri Artique, vice-président départemental des anciens d'A.F.N., remet la croix du combattant à Simon Pernollet, Louis Ramel et Henri Bon.

11 novembre

*L'anniversaire de l'armistice
ses cérémonies : remises de
189^e B.A.F. qui a séjourné de
1939 à avril 1940.*



Avant le dépôt des gerbes...



Devant le monument aux Morts...



Le capitaine Achard, 2^e à part...



Chaque année, les anciens d'A.F.N. in...



André Coppel se voit remettre la croix du Djebel.



Le commandant Achard, qui a dirigé le 189^e B.A.F. en 39-40, avait émis le vœu qu'après sa mort le fanion de son bataillon soit remis à la commune des Gets. C'est le petit-fils du commandant qui a réalisé ce vœu. Le voici remettant le fanion à M. le maire des Gets.

mbre 1984

de 1918 a été marqué par diverses décorations, remise du fanion de notre commune de septembre

(Royal Photos - Les Gets)



r de la gauche, aux Gets en 1939.



Le fanion du 189^e B.A.F. et le drapeau de l'armée des Alpes porté par Alfred Héritier. On reconnaît Mme Hoffman, fille du commandant Achard.



vivent leurs épouses à un repas amical.



Les combattants de toutes les guerres réunis autour de leurs drapeaux.



LES GETS

C'est toute une population qui le 15 août, pour présenter aux visiteurs

Enfants, jeunes gens, adultes, vivre une journée comme nos ancêtres

(Photos)



D'AUTREFOIS

se retrouve chaque année, le premier dimanche après
urs, toujours nombreux, leur savoir-faire.

personnes âgées, c'est à qui rivalise d'ardeur pour
es vivaient il y a un siècle.

"Royal Photo" Les Gets)



Comme chaque année, la Bande Musicale de Chambave (Val d'Aoste) vient apporter son concours à notre fête.

Le 24 novembre 1934 se sont mariés RAMEL Armand (des Perrières) et ANTHONIOZ Marthe (de Moudon). Ils ont fêté le 50^e anniversaire de cet heureux événement au milieu de leur nombreuse famille.

La vie de quelq



Mme Perrissin-Faber, nommée institutrice à l'école publique, a été reçue officiellement par la municipalité et ses collègues. Nous lui souhaitons une longue carrière parmi nous.

Le Tennis-Club

Ça s'est passé cette année, loin de s'endormir sur ses lauriers, le Tennis-Club a cette année créé une nouvelle équipe de championnat portant ainsi à deux le nombre d'équipes représentant la station engagée au championnat de Haute-Savoie qui se déroule tous les ans du mois de mai au mois de juin.

La saison 84 a été particulièrement encourageante par cette nouvelle équipe qui a terminé première dans sa catégorie quant à sa grande sœur, elle a quelque peu déçu mais gare à l'année prochaine !

Grâce aux bénévoles et avec l'aide de la municipalité, les membres du club ont retapé le chalet de Bovard agrandissant ainsi la possibilité d'accueil et se dotant de toilettes et de douche.



Les tournois : nous avons organisé celui du mois de juillet et d'août enregistrant une participation de plus en plus importante (200 personnes si mes souvenirs sont bons !).

Nos jeunes se portent bien, ils sont toujours aussi nombreux aux cours donnés gracieusement par notre président. Décidément la petite balle jaune en fait courir plus d'un !

Voilà, je pense que c'est tout ! Ah, non ! J'oubliais, êtes-vous inscrit au Tennis-Club ? Alors vite ! Nous vous attendons dès la fonte des neiges et à l'année prochaine !

Pascal MUGNIER.



Quelques photos prises au hasard.



Les combattants volontaires de la Résistance ont choisi notre commune pour tenir leur assemblée générale annuelle. Les voici dans la salle de la Rotonde.



Le Vélo-Club est toujours très actif. Voici une distribution de prix aux Chavannes.

L'association artistique "Les Gaudrioles"

La troupe « Les Gaudrioles » est née en 1978. Etant partie de rien et malgré quelques difficultés, elle a dû d'abord se contenter d'une équipe de femmes qui, grâce à leur bonne volonté, ont interprété des rôles d'hommes durant plusieurs séances.

Nous avons pris très à cœur cette tâche et beaucoup lutté pour que notre troupe survive.

Depuis quelque temps, des hommes se sont joints à nous ce qui nous permet d'avoir plus de choix pour les pièces. Ainsi notre groupe est plus équilibré.

Grâce à sa ténacité et à son dynamisme, nous lui souhaitons longue vie, et que notre équipe d'amateurs devienne de vrais professionnels.

Nous tenons à signaler que « monter un spectacle » représente un travail assidu, de très longues répétitions et de nombreuses mises au point.

Mais grâce au bon public que nous avons et qui attend avec impatience d'une année à l'autre notre nouveau spectacle, nous sommes encouragés et sommes fiers des « Gaudrioles ».

Annie COMBÉPINE.



Les associations

L'école de musique

Contrairement à certains préjugés, la culture tient une place non négligeable dans les stations-villages du département, et ceci malgré une domination certaine du sport et des loisirs.

La commune des Gets s'est mise au diapason. En fait, elle a redonné un second souffle au mouvement lancé et soutenu par la batterie-fanfare et le groupe folklorique.

Grâce à ces sociétés, la musique a toujours été défendue dans notre village, mais ce qui manquait le plus était une source pour alimenter ces deux puits. Alors la compréhension et l'aide apportées par M. le maire, le conseil municipal et des personnes dévouées, l'école de musique fut fondée.

Sur les principes d'une association loi 1901, elle est dirigée par un comité composé à 50 % de personnes appartenant déjà à des sociétés locales, et à 50 % de parents d'élèves. Celui-ci s'occupe essentiellement du fonctionnement administratif. Pour ce qui est « technique », la commune a employé un directeur.

Dans cette école, tout le monde est admis, à partir de 6 ans et sans limite d'âge.

Parallèlement à l'enseignement du solfège, diverses classes d'instruments ont été ouvertes : piano, guitare, batterie, accordéon.



Et comme certains ont pu le noter à l'inauguration de la salle polyvalente, et à la messe de minuit, les premiers cours ont déjà porté leurs fruits.

Nous espérons tous que l'école vivra et qu'elle grandira. Notre souhait serait de voir se créer d'autres classes d'instruments, d'autres sociétés... Alors, si le cœur vous en dit, venez vous joindre aux 90 inscrits.

Nous souhaitons, pour cette nouvelle année, réussite et longue vie à notre école.

L'équipe gêtoise de curling championne de France juniors

De gauche à droite :

Pascal Coppel, Jean-François Delavay, Franck Riom, Lionel Tournier-Skip.

Au centre :

Serge Tournier, leur entraîneur et président du Club de curling.

Ces quatre jeunes des Gêts font partie de la section curling du Club des sports de Morzine-Avoriaz.

Ils sont champions de France juniors de curling. Ils vont représenter la France au prochain championnat du monde juniors qui se déroulera du 11 au 17 mars 1985, à Perth, en Ecosse.



Les accompagnateurs en montagne



Le Bureau de la Montagne, situé sur la place de la Mairie, accueille tous les soirs en été ceux qui désirent se renseigner sur la montagne et les sorties proposées.

En effet, les cinq accompagnateurs en moyenne montagne des Gets, professionnels diplômés d'Etat, regroupés dans l'association « Les Chamochires », proposent chaque jour des randonnées variées (demi-journée ou journée, goûter à l'alpage, flore de montagne, sa faune, chasse-photo, etc.), et pour ceux qui peuvent se libérer, la vie d'un refuge l'espace d'une soirée et pourquoi pas huit jours en montagne autour du Mont-Blanc ou dans le Parc national du Grand-Paradis.

Un exemple : cet été, une semaine de découverte de la montagne à laquelle participèrent des enfants de 5 à 14 ans, avec sorties adaptées à leur niveau, a atteint son but : faire connaître et partager tous les aspects de la vie montagnarde, en ce sens qu'ils désirent revenir l'année prochaine !

Exerçant une profession créée il y a cinq ans, les accompagnateurs en moyenne montagne jouent un rôle dans l'animation proposée aux vacanciers. Ils veulent faire apprécier un milieu qu'ils aiment, dont ils connaissent les richesses et les particularités. Habitant le pays, ils désirent contribuer au maintien du difficile équilibre de la montagne, à la fois espace de vie et espace de loisirs.

des routes. Chaque jour, nous faisons 1 km à pied pour nous rendre à la carrière. Le samedi après-midi et le dimanche, nous avons repos ; la nourriture n'est pas fameuse et peu abondante, mais c'est supportable, et puis nous recevons des colis (des parents et de la Croix-Rouge).

En 1942, les prisonniers russes commencent à arriver ! Ils nous remplacent dans les travaux les plus durs et je suis affecté dans une ferme où je resterai jusqu'à la fin des hostilités. Je suis chez Mme Vve Kiebler ; elle avait trois fils. Deux sont morts en Russie. Le troisième qui était également sur le front russe est venu deux fois en permission ; il n'avait pas le moral ; je n'ai pas su ce qu'il était devenu.

Nous avions 5 vaches et 2 chevaux. Nous étions trois ; la patronne, une déportée ukrainienne et moi-même. Je couchais dans une maison du village réquisitionnée, avec tout le commando. La nourriture était normale, mon linge était lavé ; j'étais bien traité chez Mme Kiebler.

En mars-avril 1945, nous sentions la libération proche. Les Russes à l'Est, les Anglo-Américains et leurs alliés français à l'Ouest, s'apprétaient à réaliser leur jonction ; les bombardements aériens étaient devenus permanents de jour comme de nuit.

Un jour, nos gardiens nous donnent l'ordre de partir. Nous étions réfugiés dans une ferme et, un beau matin, nous nous trouvons seuls ; les soldats allemands s'étaient enfuis pendant la nuit !

C'est alors que nous voyons arriver les Américains ! Quelle joie ! Ils nous donnent à manger et distribuent des cigarettes et du chewing-gum ! C'est un autre monde. Après quelques jours passés dans une caserne allemande, nous prenons le train dans des wagons à bestiaux, pour la France.

Le 7 mai, nous arrivons à Longuyon et, le 10 mai 1945, jour de l'Ascension, je suis de retour aux Gets.

Les premières personnes des Gets que j'ai rencontrées furent en gare d'Annecy, Berthe Anthonioz-Rossiaux du Lion d'Or,

AU 15^e B.C.A. À BARCELONNETTE



Au premier rang :

- le 4^e à partir de la gauche : Léon RAMEL ;
- le dernier à droite : Jean BURNIER, d'Annecy.

Au deuxième rang :

- le premier à gauche : Antonin FAVRE-FÉLIX, du Grand-Bornand ;
- le suivant, fumant la pipe : Roger AMOUDRUZ, de Bonneville ;
- le 4^e, fumant la cigarette : Joseph PASQUIER, du Reposoir.

qui attendait son frère Francis, également prisonnier, et Michel Coppel qui était dans la gendarmerie.

Prévenus par télégramme, nos parents et de nombreux amis m'attendaient à Cluses. J'ai rencontré tout d'abord Jean-Marie Grange qui était chauffeur à la société Ramel, et ensuite mon père et Fernand Mudry, qui étaient descendus me chercher en voiture.

Aux Gets, j'étais attendu comme un héros ! Une réception avait été organisée devant l'église où j'étais reçu d'abord par mes conscrits, ma famille et toutes les autorités locales. Je ne reconnaissais pas les jeunes ; même pas ma sœur Simone ! C'est pour moi un souvenir inoubliable !

Chauffeur à la Société de Transports Ramel de Taninges, Léon vit maintenant une douce retraite bien méritée.

Nous avons demandé à Léon de nous raconter un des souvenirs les plus marquants de sa captivité : c'est sa rencontre avec un déporté originaire de Montriond.

Chaque semaine, nous dit Léon, nous allions à la gare, près de Kassel, livrer des pommes de terre, du foin, de la paille pour la réquisition. En chargeant les wagons, j'apercevais derrière un grillage des déportés — facilement reconnaissables à leurs tenues — qui réparaient des outils. Nous échangeons discrètement quelques mots et un jour, un déporté me demande : « D'où est-tu ? ». « Je suis Savoyard », que je lui répond. Alors il me dit : « Celui qui travaille à la forge est de Montriond, il s'appelle Jean Neuraz et il tient un café place des Arts à Thonon ».

Depuis, chaque fois que j'allais à la gare, j'essayais de parler à Jean Neuraz. Je l'ai vu trois fois ; discrètement, je lui remettais quelques pommes de terre qu'il faisait cuire dans sa forge. J'ai pu lui remettre également une paire de bas et une chemise. Le peu de choses que je lui donnais représentait pour lui plus que tout l'or du monde ! Le fait de me voir lui rappelait de doux souvenirs car, lorsqu'il « fréquentait », il venait voir sa future épouse qui était à la montagne à Plâ Morand, et il s'arrêtait au café des Etalons pour boire un verre !

La dernière fois que je l'ai vu, il me dit : « Tu n'auras pas peur, je vais ouvrir la porte de la remise qui est près de la forge ». Cette remise était pleine de cadavres de déportés morts sur le chantier, de faim et de froid.

A mon retour, je suis allé à Thonon voir sa femme, lui dire que son mari était vivant ; elle n'avait jamais eu de ses nouvelles. Après son retour, je suis allé leur rendre plusieurs fois visite. En me voyant, il fondait en larmes au souvenir des rares moments où nous nous rencontrions dans une gare, près de Kassel...



Au Stalag IXA. Au dernier rang, le premier à partir de la gauche : Léon RAMEL.

L'ANCIENNE EGLISE

Notre église actuelle a été construite en 1895 sur l'emplacement de l'ancienne qui datait de plusieurs siècles et qui menaçait ruine.

Nous n'avons pas de photo de cet ancien édifice, mais grâce à l'entrepreneur M. François Anthonioz-Blanc, nous en avons la description complète, ce qui nous permet de nous faire une idée de ce qu'était cet édifice. Elle ressemblait à l'église de Mieussy qui existe toujours. N.D.L.R.

Avant que ne disparaisse à jamais, dans l'ombre et l'oubli du passé, le souvenir de ce qu'était la maison de Dieu ; avant de dire comment a été construite la nouvelle église, qu'il nous soit permis de jeter un regard à un peu plus de 20 ans en arrière, de revivre par la pensée les choses qui déjà s'estompent dans notre mémoire et dont la forme, les proportions, les détails ne nous apparaissent plus que sous un voile de brume allant s'épaississant de plus en plus.

Le passé, c'est l'histoire. C'est de lui qu'est faite la grandeur, la puissance, le génie des peuples. Il est aussi une leçon pour l'avenir. En évoquant les faits et gestes de nos ancêtres, les travaux qu'ils firent, les lieux qu'ils habitèrent, les mœurs de leur époque, l'on s'édifie tout en éprouvant une véritable satisfaction de l'esprit et du cœur. Il est, en effet, si agréable de parler de son pays et d'en retracer l'histoire. Tous s'y intéressent et écoutent, dans un religieux silence, les récits qui en sont faits par les plus âgés et les plus documentés.

Tels sont les motifs qui nous ont décidé à écrire la relation qui suit sur la vieille église des Gets.

Elle s'élevait à peu de choses près sur l'emplacement de l'église actuelle, environ cinq mètres plus à gauche. Trappue, massive, un peu basse, avec, à la base des murs, des épaulements puissants en maçonnerie, elle n'appartenait à aucun style en particulier. Elle se présentait au regard sans aucune particularité de nature à retenir l'attention. Toiture très simple en ardoises. Sa façade principale était percée, au-dessus de l'auvent du porche, d'une triple fenêtre cintrée, pas très grande et servant à l'éclairage des tribunes. Des vitraux grisâillés avec un petit dessin dans la partie supérieure en forme de spires, en faisaient toute l'ornementation. Le pignon de la façade et le mur, du pignon à l'auvent, étaient boisés et recouverts d'ardoises. Sage précaution pour éviter les infiltrations d'eau dans le mur exposé en plein sud-ouest, mais d'un déplorable effet au point de vue esthétique. La porte d'entrée principale, sur cette même façade, était à l'encadrement, en pierres de taille, très fort, de forme cintrée, avec un chanfrein courant sur les arêtes. La porte elle-même était en sapin, à gros panneaux bossués, peinte en jaune, abritée par un auvent recouvert

d'ardoises et formant porche. Le perron d'accès à cette porte, demi-circulaire, composé de cinq marches, y compris la plate-forme, était assez coquet ; car, à la partie supérieure des marches courait un boudin avec baguette du plus gracieux effet. Il était en pierres schisteuses de Morzine.

A droite et à gauche, à 7 mètres du sol, se voyait deux petits œils de bœuf, donnant sur les chapelles latérales.

Si nous ajoutons maintenant que la largeur de la façade, à la base, était de 17 m ; que la hauteur, de la plate-forme du perron au sommet du pignon, était d'environ 15 mètres ; que la pente de la toiture était à 40 degrés, nous aurons une idée à peu près juste de ce qu'était la façade de la vieille église au moment de sa démolition.

Intérieur

L'église avait à l'intérieur une longueur total de 34 m 50. Elle était divisée en deux parties ayant absolument la même longueur : 16 m, de la porte d'entrée à la hauteur des basses nefs ; et 16 m, des basses nefs au fond du chœur. La partie haute, formait un rectangle régulier de 16 m sur 8. Du côté gauche (Chéry) se trouvait la sacristie. Plus bas, entre la sacristie et la tour du clocher, était percée une arcade à plein cintre d'environ 2 m 80 de rayon, donnant accès à la chapelle des enfants (garçons). Cette chapelle ne possédait pas d'autel. Ensuite le clocher qui faisait saillie dans l'église. Puis la chapelle de Notre-Dame des Compassions, appelée antérieurement « Chapelle des Ducretet » et plus anciennement encore « Chapelle des Anthonioz ». Elle était en retrait extérieur et formait basse nef du côté gauche. Sa longueur totale, du mur du clocher au fond de l'église était de 16 m ; sa largeur de 3 m 50, y compris l'épaisseur du pilier qui, à mi-longueur, servait à supporter l'entablement des deux arcades massives qui donnaient accès dans cette nef. Ce pilier était carré contrairement au pilier opposé, à droite, qui était cylindrique. Deux fenêtres romanes de 1 m 80 sur 60 cm ne laissaient filtrer qu'un jour insuffisant. L'autel s'appuyait contre la face sud-ouest du clocher. Les fonds baptismaux s'abritaient sous la dernière arcade et, tout à fait au fond, adossé au mur, se trouvait le confessionnal de M. l'abbé.

La basse nef de droite assez semblable à celle de gauche, mais mieux conservée

à cause de son exposition au levant, était disposée de la même façon. Au sommet, l'autel du Rosaire ; en face, au fond, le confessionnal de M. le curé.

La grande nef, qui se poursuivait de la porte d'entrée au sommet du chœur, était percée de chaque côté, dans sa partie basse, de deux grandes arcades d'inégales grandeur et hauteur, qui donnaient accès, ainsi que nous l'avons dit, dans les chapelles latérales. Les tribunes, placées comme dans la nouvelle église, n'offraient aucun caractère spécial. L'escalier se trouvait à droite. Dessous les tribunes était le bénitier qui figure encore actuellement et à peu près au même endroit. Si maintenant nous montons aux voûtes, nous y trouverons des dissemblances remarquables. Tandis que celle de la partie haute (chœur et avant chœur jusqu'à la porteta au milieu de l'église, soit 4 travées de 4 m) est d'une belle venue en style gothique mitigé avec arc-doubleau et nervures taillées dans le tuf, celle du bas de l'église est à plein cintre continu, en style roman, avec, à tous les 4 m, un arc-doubleau simplement chanfreiné sur les arêtes. A leur jonction, au milieu de l'église, on remarquait un dénivellement sensible. Les voûtes gothiques étaient légèrement plus hautes que les romanes. A l'œil cette différence s'apercevaient à peine, car elle avait été corrigée en 1868 par un ravalement après qu'on eut fait disparaître le grand arc en maçonnerie qui fermait à demi la partie haute de l'église ; mais, au-dessus des voûtes, la différence de niveau était très apparente.

La chaire, placée du côté droit, était à peu près au milieu de l'église, à 3 m de hauteur au moins. Le chœur et l'avant-chœur étaient éclairés sur la face latérale de droite par trois fenêtres cintrées, ayant 2 m 60 sur 70 cm ; sur la face transversale par une triple fenêtre, de style ogival, très belle. Les vitraux qui la fermaient ont été allongés de 60 cm et ferment maintenant la triple fenêtre de la façade principale de l'église actuelle. Les autres vitraux de l'ancienne église n'étaient que de petits losanges de verre blanc, encastrés dans le plomb, avec au milieu, à la partie supérieure, un petit motif en rond de couleur vive, jaune, rouge, vert, bleu, formant spire, cœur ou croix. Une petite bordure de couleur vive les encadrait. L'effet, quoique simple, était assez gracieux.

François ANTHONIOZ-BLANC.

Revue paroissiales des Gets,
juillet et août 1916.

Cette notice est de M. François Anthonioz-Blanc, qui a été l'entrepreneur de la nouvelle église par suite de la mort de son père qui en avait l'adjudication.

L'exploitation de la tourbe aux Gets

par Alfred Mugnier

Si l'on dit couramment que la chèvre est la vache du pauvre, la tourbe est certainement elle, le combustible des gens de condition modeste.

Ersatz formé par les débris végétaux enfouis après on ne sait quel cataclysme, charbon fossile d'une contenance de 60 % environ de carbone, cet « aggloméré » de qualité médiocre à la combustion, a certainement épargné la vie à beaucoup de résineux de nos forêts gêtoises, les sapins de nos communaux, et surtout le bois de chauffage que l'on prenait avec parcimonie sur les parcelles privées.

A quand remonte l'exploitation de la tourbe chez nous ? Certainement à un âge reculé, la Mouille des Boitets étant le premier et le meilleur « filon » exploité.

Il était courant au siècle dernier lors d'un partage familial, que les filles cèdent leur part d'héritage au profit des héritiers mâles, mais il était rare que l'on cède sa part de tourbière, ce qui explique le morcellement excessif de la Mouille des Boitets. N'y trouve-t-on pas des propriétaires des Perrières ou de Moudon ?

Je pense qu'au début on exploitait un peu au petit bonheur la chance, on ôtait l'humus de 20 à 25 centimètres environ et l'extraction se faisait au plus vite avant que l'eau ne déloge les tourbières. La meilleure tourbe, celle que l'on trouve en profondeur, ne pouvait donc être retirée.

Plus tard, sous l'impulsion de Joseph Mugnier, le « Lyonnais », on s'organisa mieux. On creusa des fossés à partir du ruisseau du « Char Rond » en laissant un minimum de pente pour l'écoulement des eaux et on adopta un peu le principe de l'irrigation (mais en sens inverse), un canal principal puis des canaux desservant chaque tourbière. Ce faisant, l'eau s'évacuant, on arrivait à une exploitation plus rationnelle, plus facile, et une extraction pouvant atteindre 3 mètres de profondeur.

La tourbe « se tirait » fin mai début juin, en général deux tourbiers par fosse : l'un pour extraire, l'autre avec une brouette



pour « l'étendre ». Pas de gros outillage pour ce faire : une bêche pour enlever le gazon, puis deux pelles, l'une très rigide et droite de 30 cm de long sur 20 de large pour découper les « bancs », l'autre carrée (20 cm environ de côté) pour faire les « mottes », plus une hache car il était fréquent de tomber sur des arbres entiers enterrés et encore bien conservés.

A proximité de la tourbière, à même le sol, les « briques » extraites (20 x 20 x 5 cm d'épaisseur) étaient pressées l'une contre l'autre, ceci pour éviter que l'herbe ne pousse trop dans le damier ainsi formé.

Puis le soleil devait faire son œuvre. Vers la mi-juillet, avant les foins, il fallait « lever » la tourbe, opération qui consistait à dresser les « briques » (face déjà croûtée par le soleil à l'intérieur) de façon à former de petits châteaux de cartes (3 ou 4 pièces plus une, le « chapeau ») pour protéger les autres des intempéries. Vers la fin août, suivant le temps, c'était... la récolte !... dans des sacs ou des chars à foin planchés.

Durant la dernière guerre, le gouvernement de Vichy s'intéressa aux tourbières de la commune. Les Gêtois devaient naturellement, au prorata de leurs ressources, subvenir aux réquisitions de l'occupant

(bois, foin, viande, céréales, œufs, etc.). Afin de ne pas toucher au patrimoine privé, la commune proposa les tourbières du « Vaffieux ». Des prospections eurent lieu auparavant, on enfonçait la sonde à plus de 10 m à la Mouille des Boitets et à 14 m aux Marais Pourris.

Un ingénieur mandaté par le gouvernement, M. Jacquinet, dirigeait les travaux. L'usine du Verney-Bron fut érigée pour tirer et distiller essences et goudrons divers. La tourbe était acheminée par le téléphérique du Pleney jusqu'à Morzine, puis par camions marchant au gazogène sur l'usine.

L'opération ne tint pas toutes ses promesses je pense, car l'on finit par vendre la tourbe aux hôtels et collectivités de Morzine qui, en mal de charbon, chauffèrent avec ce combustible d'appoint qui bistrat chaudières et cheminées et qui, avec son odeur âcre si caractéristique imprégnait les vêtements des usagers.

Vieux souvenirs d'antan ! Que de bons moments passés à faire la causette lors d'une pause avec ses voisins de « mine » !

Personnellement j'ai « tiré » la dernière fois de la tourbe vers le « Crychar » au printemps 1953. J'avais 20 ans !

Voitures au gazo-bois pendant la guerre 39-45



L'essence était rare pendant la dernière guerre. Aussi fallait-il trouver des produits de substitution pour faire fonctionner les quelques voitures autorisées à circuler.

Voici deux photos aimablement prêtées par Joseph Ducrettet, taxi à Cluses, et représentant à gauche une installation « gazo-bois », et à droite « charbon de bois ».



Léon Ramel : prisonnier de guerre de juin 1940 à mai 1945

Nous avons rencontré M. Léon Ramel qui a bien voulu nous raconter sa vie militaire et son internement pendant cinq longues années en Allemagne.

Né le 25 septembre 1918 au hameau des Encarnes, il est le deuxième enfant d'une famille de cinq. Ses parents, Eugène et Henriette, née Anthonioz, ont, comme presque tous les habitants des Gets à l'époque, une petite ferme avec quelques vaches. En plus, ils tiennent les étalons car il y a beaucoup de juments poulinières aux Gets et dans les environs. Ne vient-on pas depuis Champéry pour faire saillir les juments ? Et puis c'est également l'arrêt du courrier (créé en 1915 par la famille Ramel) Cluses-Morzine. Toutes ces activités font qu'il y a beaucoup de passage dans la maison, alors on a ouvert, dans le « pêle devant », un débit de boissons : c'est le café des Etalons.

Léon grandit dans cette ambiance familiale jusqu'à l'âge de 20 ans où il est appelé pour faire son service militaire au 15^e Bataillon de chasseurs alpins à Barcelonnette, dans les Basses-Alpes.

Fin septembre 1939, c'est la guerre. Le 15^e B.C.A. quitte Barcelonnette pour se

rendre, à pied, à Gap prendre le train qui l'amènera à Montreuil-au-Lion, dans le département de l'Aisne, à quelques kilomètres de la frontière belge. En décembre 1939, le bataillon quitte Montreuil pour se rendre à Bitche, en Moselle, à proximité de la frontière allemande. Nous sommes en première ligne, nous dit Léon, mais nous ne voyons pas l'ennemi. Comme nous, il se terre dans les tranchées et s'abrite dans les fortifications. Chaque nuit, quelques commandos partent en reconnaissance, mais comme nous avons l'ordre de ne pas tirer (c'est la drôle de guerre !), nous rentrons sans avoir eu d'incident.

En mars 1940, notre bataillon est à nouveau déplacé et nous nous retrouvons à Mulhouse où nous serons en repos les mois d'avril et mai. C'est à ce moment-là que j'aurai une permission de 12 jours et que je quitterai mon village pour ne pas le revoir avant cinq longues années !

De retour à Mulhouse, j'apprends que nous partons en direction des Ardennes. Le 10 mai, les armées allemandes ont attaqué sur tous les fronts. En quelques jours, la Hollande et la Belgique sont envahies ;



les armées françaises qui se sont portées au secours de leurs alliés se voient obligées de battre en retraite et c'est dans cette situation catastrophique que nous débarquons à Reims. Aussitôt, nous prenons la direction du sud sur des routes encombrées par des milliers de civils qui fuient l'envahisseur. Nous ne pouvons rien faire. C'est la débandade !

Nous traversons Château-Thierry, Epernay, Troyes et à La Roche-Migennes, nous sommes encerclés par les Allemands et faits prisonniers ! C'est mon premier contact direct avec l'armée allemande, et je comprends pourquoi nous ne pouvions vaincre une telle armée ! Des soldats jeunes, bien équipés ; une aviation qui domine le ciel ; des divisions blindées (les fameux panzers) ; une artillerie tractée et une infanterie transportée par camions ! Alors que nous, nous marchions à pied, notre aviation était pratiquement inexistante, les chars étaient disséminés dans les régiments et notre artillerie était tirée par des chevaux ! Nous en étions restés à 1918 !

Me voici donc prisonnier. Nous sommes enfermés pendant quinze jours dans l'église de La Roche-Migennes, sans boire et sans manger !

Le 2 juillet 1940, on nous transporte en camion, au camp de Rommilly-sur-Seine où nous sommes plus de 10.000. En septembre, nouveau départ pour Hirson dans l'Aisne, où nous restons jusqu'en novembre. De là, c'est le grand départ pour l'Allemagne, pour un camp de prisonniers de guerre. Nous sommes transportés dans des wagons à bestiaux ; 120 personnes par wagons ; impossible de s'asseoir. Le voyage dure 2 jours et 2 nuits sans boire et sans manger. Nous débarquons à la gare de Kassel, dans la Hesse ; on nous conduit dans notre camp de prisonniers : c'est le Stalag IXC.

Après un nettoyage à fond (nous sommes pleins de vermine !), je suis affecté à un commando qui travaille dans une carrière de pierres destinées au revêtement

LA CLASSE 38



Au premier rang :

Jean GALLAY, François ANTHONIOZ (du Tour), Désiré BLANC.

Derrière :

Joseph ANTHONIOZ (des Métrallins), qui devait être aussi prisonnier, Robert BERGOËND (La Grange), Joseph ANTHONIOZ-ROSSIAUX (Magy), Jean-Marie BERGOËND (chef-lieu) et, tenant le drapeau, Léon RAMEL.

L'histoire de la fruitière du chef-lieu (1885-1920) où la mise en application d'un vieux proverbe :

“Diviser pour régner” par Alfred MUGNIER

Il était une fois... Ce n'est pas un conte de Perrault que je vais vous narrer, mais une polémique qui agita Les Gets voici un siècle, celle d'une société fruitière « façon gruyère » qui eut ses débuts vers 1885.

C'était un fait assez rarissime à l'époque, car les coopératives laitières n'étaient pas monnaie courante. Je pense que cet usage était plus répandu en province du Faucigny qu'ailleurs, car nos communes voisines du Haut-Chablais n'ont jamais eu, à ma connaissance, la même structuration, ni les mêmes méthodes quant à la manière de vendre leurs produits laitiers.

Joseph Mugnier, « le Lyonnais » fut en quelque sorte la cheville ouvrière des débuts de cette entreprise communautaire. Il voulait, disait-il, réduire les activités des deux huissiers de justice exerçant dans le canton de Taninges, et qui sans cesse parcouraient notre commune. Il élabora les premiers statuts de la société et en assumait la présidence jusqu'en septembre 1888. Fabien Bergoënd « Le Crettet » fut son successeur. Pour la petite histoire, je vous dirai qu'avant la fondation de la fruitière, le « Lyonnais » et ses frères fabriquaient déjà le reblochon. Pour ce faire, ils s'étaient assurés les services d'une personne compétente originaire de La Clusaz, qui fut primée dans un concours d'Albertville pour la qualité de sa fabrication, en l'occurrence Rosalie Vittoz qui épousa Michel Mugnier du Pontet par la suite.

Pas de locaux pour la nouvelle société. On installa la chaudière d'un côté, la cave de l'autre, la porcherie ailleurs.

Le premier fruitier, M. Berras, fabriquait des pièces de 65 à 70 cm de diamètre vendues 1 franc le kilo aux habitants du coin. On expédiait les fromages sur Lyon où un certain Cusin les payait 1 F 20 le kilo, plus une prime de 6 F par fraction de 1.000 kg pour le fruitier. Des contacts, puis des expéditions eurent lieu également sur Turin au profit d'un dénommé M. Jarre, au prix de 1 F 15 le kilo.

La moyenne journalière oscillait suivant la saison entre 900 et 1.000 kg, payés à raison de 10 centimes et demi le kilo. La vente se faisait le 1^{er} janvier et était valable une année. Mais tout ceci n'était pas très rationnel et il devenait urgent de tout regrouper, donc de construire.

« Le Lyonnais » offrit le terrain, c'est l'emplacement actuel de l'annexe du Beau-Site, non pour le franc symbolique comme

l'on dirait de nos jours, mais contre un parapluie (peut-être en prévision de l'orage futur !). Un sous-seing privé pour la bonne forme fut établi en date du 19 juillet 1891, alors que la construction débuta au printemps de la même année, entre Joseph Mugnier et le comité, huit participants dont je ne peux, hélas, vous donner les noms avec assez de certitude.

Disons tout de suite que ce ne fut pas une réussite sur beaucoup de points. Les caves étaient trop sèches, la porcherie (45 bêtes en moyenne) était incorporée dans le bâtiment principal. Par la suite une porcherie jouxtant l'arrière de la fruitière fut édiflée sur le terrain de M. Mugnier. Ce dernier récupéra son bien lors de la vente de l'immeuble.

Tout n'allait donc pas si mal. Mais le « Malin » ne s'en accommoda point. Deux moyens de pression furent employés. Le

travail était rare. N'allait-on pas, vers la fin du siècle, entreprendre deux constructions importantes aux Gets ?

Le boulanger était un homme précieux et à ménager ; n'attendait-il pas souvent son dû ?

Je pense que ces deux facteurs réunis furent déterminants dans la suite des événements.

Dans un prochain numéro, suite de l'histoire des fruitières et le devenir du bâtiment actuel.

En accord et avec le soutien de la municipalité, peut-être des logements pour les agriculteurs âgés de la commune ?...

Ne serait-il pas souhaitable que les divergences existant entre les Gêtois de toutes origines s'aplanissent là où elles commencent il y a 100 ans à la fruitière !

Qui était le Lyonnais ?

Joseph Mugnier, né en 1836, était l'un des quatre fils de Michel (des Peteaux) ou « de la Croix » et de Marie Martin de La Côte-d'Arbroz. Il fit ses études au collège des Frères à Belley (Ain), où il fut un brillant élève comme en témoigne une lettre de ses supérieurs en date du 26 décembre 1857.

A l'âge de 21 ans, étant paraît-il de santé précaire, on lui conseille gentiment de quitter la Sainte-Famille. Ce qui ne l'empêche pas de mourir à 71 ans des suites d'une fracture du col du fémur occasionnée par une chute sur le verglas d'un trottoir lyonnais.

L'industrie de la soie étant florissante à l'époque, il entre au service des Frères Agnellet des Cornuts, originaires de La Clusaz. Vers 1870, il décide de voler de ses propres ailes et s'installe au 45 bis, rue Tronchet. Là, il se spécialise dans l'impression sur soie et tulle, et la fabrication de perles factices. Une longue polémique l'oppose à ses anciens employeurs qui voient partir un excellent collaborateur et se trouvent désormais face à un concurrent qui emploiera jusqu'à 120 ouvriers au moment de sa pleine activité.

Détenteur de nombreux brevets d'invention, tant français qu'étrangers (allemand, anglais, américain), il ne trouve malheureusement personne dans sa famille capable de lui succéder à la tête de son entreprise.

Frappés par le temps, lesdits brevets tombèrent peu à peu dans le domaine public.

Il mourut à Lyon des suites de l'accident relaté plus haut le 14 janvier 1907.

Alfred MUGNIER.



Une centenaire qui se porte bien : la maison des Mugnier au village

Tope là !... Pour 3.000 F vous apportez votre travail, votre savoir, et vous dirigez le chantier ; moi je fournis les matériaux et je paie la main-d'œuvre.

Je suppose que c'est à peu près en ces termes que Claude Anthonioz « Les Cotets », et Joseph Mugnier « le Lyonnais » parlèrent, voici un siècle, lors de la construction de la maison du village de l'Eglise.

L'ancienne maison des Mugnier était déjà éditée à cet emplacement, légèrement mieux côté mairie, je crois, car lors de travaux au jardin nous retrouvons d'anciennes fondations. L'inscription au-dessus de la porte d'entrée actuelle, 18 MM 37, est celle de la vieille demeure de Michel Mugnier.

On se mit au travail en 1883. Je me bornerai ici à vous donner une idée du prix de la main-d'œuvre et des matériaux à l'époque.

Un livre en notre possession relate avec une stricte minutie et une précision quasi draconienne le justificatif des dépenses du moment.

La journée de maçon était payée 4 F, celle d'un ouvrier « non spécialisé » 3 F, celle d'un porte-mortier (ainsi est désigné le manœuvre) 2 F 50. Le travail d'une jument était évalué à 2 F 50 la journée. Inutile de rappeler qu'à l'époque la semaine de 39 heures n'existait pas !...

Quant aux matériaux, nous apprenons qu'une toise de planches (1 m 949) coûtait 11 F, 1 toise de planches à rebus 9 F, 1 toise de plateaux de 10 pieds (3 m 30) 15 F, 1 toise de voliges 6 F, une fenêtre en pierres de taille d'un pourtour de 4 m 74 coûtait 28 F 40 à raison de 6 F le mètre linéaire. La coupe de chaux valait 2 F 80, l'hectolitre de chaux 2 F. Le sable ou gravier livré par les frères Ducretet de Gibanaz 4 F le m³. Le sac de plâtre ou ciment (même prix) 1 F 25 le sac. La crédence et l'habillage inférieur de la cheminée, le tout 70 F.

Pour vous donner un autre ordre de valeur, sachez qu'en 1896, 241 « planches » de bois prises du côté de l'Essert et de Combafol étaient vendues 7.125 F, soit en moyenne 30 F à peine l'arbre, sans précision de cubage. Notons au passage que le toit supportait environ 30.000 ardoises de Morzine, dimensions 19/27, soit un poids approximatif de 30 tonnes.



Bref, toute la construction fut bientôt terminée et le 23 novembre 1884, Claude Anthonioz recevait 669 F pour règlement de tout compte comme l'atteste le reçu entre nos mains. Cette somme représentait le solde sur les 3.000 F prévus au début, le reliquat ayant été versé par acomptes au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Le « silo » ! Ainsi désigne-t-on toujours dans la famille le hangar qui longe la propriété de Suzanne Baud du Tour. Sa destination première fut bien l'ensilage ; on excava sur toute la longueur, à 2 m environ de profondeur, en prévision du gel, et on emmagasina du fourrage vert pour la mauvaise saison.

Cette pratique ne fut certainement pas concluante puisque l'opération ne sera pas reconduite.

Le trou fut comblé en 1910 par la terre extraite des caves des écoles et de la mairie. Le « Lyonnais » n'était-il pas une émule des promoteurs actuels ? On le vit le 20 août 1881 acheter la montagne de Sous-Foron dont les Mugnier étaient copropriétaires pour la somme de 2.900 F (son neveu Julien y naquit le 15 août 1871). Il restaura le chalet, puis Combafol (maison et scierie) en passant par les réparations du Pontet, l'Essert 1882-83 où Claude Anthonioz recevait pour les mêmes services qu'à la maison de l'« Eglise » 800 F, le Sacellaz en 1885, 1.500 F.

En somme rien de nouveau sous le soleil. « La maladie de la pierre » existait déjà au siècle dernier.

NOTA : Ce qui a changé à l'aspect extérieur de la ferme : les dentelles de la « courtine », réplique exacte de celles de la galerie, mais qui furent vite détériorées (parce que trop basses) notamment par les harnais des chevaux, et la paroi côté école qui était semblable à celle exposée nord-est (il manque une fenêtrée et le sens des planches est différent dans la partie haute).

Alfred MUGNIER.

QUELQUES TRADITIONS



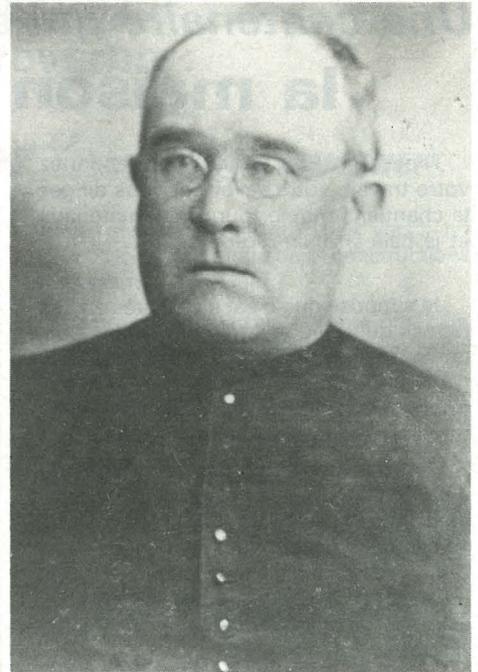
Le 27 octobre 1984 se sont mariés Tripodi Antonin et Corine Baud. La mariée quittait son village, conformément à une vieille tradition, l'époux devait couper le ruban et, pour avoir le droit d'emmener la belle, il devait offrir une tournée à tous les habitants du village des Perrières. Tripodi semble avoir du mal à couper le ruban. Il ne se doute pas que les ciseaux sont truqués.

Le chanoine Alfred Martin

Voici un témoignage d'un journaliste de Maurice Journal "Le Chernen", le 4 décembre 1930

« Le chanoine Martin, arrivé dans le pays en septembre 1910, aimait profondément notre pays et croyait comme beaucoup de ses confrères qu'il pourrait le quitter et aller vivre et mourir en France, une fois leur maigre pension de retraite obtenue. Quand la guerre éclata, il s'embarqua pour faire son devoir de Français, comme aumônier infirmier, au plus fort de la tempête de feu et de fer et avec un courage noble. Il avait gardé de son séjour aux armées une vision terrible et parlait tout en frémissant de l'enfer où il s'était trouvé lancé. Fatigué par cette guerre et par son rude ministère qu'il remplissait à Sainte-Thérèse, le Père Martin élevé à la dignité de chanoine honoraire par sa Grandeur Mgr Murphy, obtint un congé qu'il alla passer en France, dans son petit village des Gets en Savoie. Au bout de quelques mois, Maurice attira de nouveau le Père Martin qui reprit le bateau pour revenir et assumer de nouveau ses fonctions. Il considérait Maurice comme sa seconde patrie et la mort survenue loin du lieu de sa naissance, de la famille, a dû lui paraître moins pénible en songeant qu'il allait reposer dans une terre qui est restée une parcelle de la mère-patrie chérie, et là tout contre son église de Sainte-Thérèse pour laquelle il a tant et tant fait.

Signé : F. L. M.



Un enfant du pays : le chanoine Alfred Martin

En me confiant quelques notes intimes de son oncle le révérend-père Martin, le regretté abbé Anthonioz Valentin me demandait de faire connaître à tous nos compatriotes des Gets, cette belle figure de français et de prêtre, un témoin généreux du Christ et de la France dans l'Océan Indien, à l'île Maurice.

QUI EST-IL ?

Alfred est né aux Gets, le 30 novembre 1877, fils de Joseph et Angélique Anthonioz-Rossiaux.

Prêtre en 1902, il est nommé successivement vicaire à Praz-sur-Arly. C'était le temps où les vocations étaient si nombreuses que jusque dans les petites paroisses, étaient nommés des vicaires, comme aux Gets.

Le 1^{er} octobre 1903, il est nommé professeur au Petit Séminaire d'Evian ; le 1^{er} octobre 1904, vicaire à Burdignin ; le 24 septembre 1905, vicaire à Perrignier ; et en octobre 1907, professeur à Avignon. C'est alors qu'il se fait excorporer pour le diocèse de l'île Maurice où il devint curé de la paroisse Sainte-Thérèse. Nommé chanoine honoraire, il meurt dans sa chère paroisse de l'île le 3 décembre 1930.

1914 : LE SOLDAT

C'est en relisant son carnet de notes qu'il m'a été donné de découvrir la délicatesse de son âme. Voici :

Départ : mobilisé le 11 avril 1915, c'est le départ de Port Saint-Louis. Sur le bateau, il raconte le baptême de l'enfant d'un caporal, par le Père Daron, en plein Océan Indien, en face de Zanzibar. Grande émotion à Aden, on apprend que les Anglais dans le désert, poursuivis par les bédouins, seraient encerclés !

Le 22 juillet 1915 : arrivée à Marseille à la tombée de la nuit. Je couche à l'hôtel Saint-Louis. Le lendemain, on fait vite ma feuille de route pour l'Etat Major de la place. Parti de Marseille à 12 h 10, j'arrive à Lyon à la nuit. Couché et nourri à l'hôtel Bristol en face de la gare de Perraches. Le lendemain je suis à Sathonnay vers les 9 h, bien accueilli par tous et habillé immédiatement.

La vie de caserne : le capitaine Lyonnet, commandant le camp, un saint homme, m'a servi la messe le 25 juillet. Depuis un mois que je suis à Sathonnay, je souffre de l'immoralité des chambrées et des conversations que je suis obligé d'entendre. Mais sauf la petite histoire que

j'ai eue à la C.I. avec un Toulousain et un Lyonnais, personne ne m'a manqué de respect et essayé de me faire la moindre peine. Au contraire, mon caractère de prêtre m'a valu beaucoup de considération soit de la part d'un grand nombre de zouaves, soit surtout de la part de mes supérieurs. J'attribue cela à une grande réserve envers tout le monde. Je n'ai de camaraderie avec personne, par prudence, j'évite toute discussion. Par ma simplicité, je vis comme le plus pauvre des soldats, mangeant à la gamelle, lavant mon linge, fuyant tout privilège (il serait si facile d'en obtenir). Une chose qui m'a fait plaisir en me faisant comprendre l'autorité dont je jouis, c'est que le Méridot, l'homme le plus distingué de la chambrée et libre penseur est venu me consulter sur une décision qu'il avait à prendre. A toutes ces causes, j'ajoute que je tâche de faire mon service parce que c'est le service, le devoir, et non plus pour se débarrasser et s'éviter des ennuis : traiter le bien national, ses effets, la nourriture, le pain, comme si tout cela était à nous, comme si nous l'avions acheté de nos sous et que nous devrions les remplacer nous-mêmes.

Le 31 septembre 1915 : j'ai quitté mon infirmerie à Sathonnay, mes camarades, mes Juifs, non sans regrets. Arrivée le soir

Un enfant du pays : le chanoine Alfred Martin

à La Luchère, en plein pays de connaissances. Le soir même, je fais ma demande pour partir en Orient. J'apprends un instant après que Valentin Anthonioz et X ont fait la même demande. Nous occupons le temps au mieux : promenade le matin, à Champagne et à Ecully ; le soir, théorie sur le service sanitaire aux armées. Discipline ennuyeuse, faisant de la caserne une prison. Le lundi, à l'appel de 13 h, sortent des rangs les candidats pour la Serbie. Mon nom n'y est pas. Heureusement, un prêtre se récuse, et je demande sa place. Le major Gallibet arrive, prend d'abord trois jeunes, puis m'accepte parce qu'un prêtre est demandé par le lieutenant Lavalette qui est un jésuite, pas encore prêtre. Tout de suite nous sommes équipés à neuf. Le soir, je paye à dîner à Duvillaret, Anthonioz et Juliard.

Le mardi, à 10 h : nous sommes à Saint-Priest, magnifique château du XVII^e, malheureusement en ruines : beau parc ombragé. En préparation de départ, plusieurs escadrilles : 2 Voisins, 2 Caudrons, une batterie, en tout 1.500 hommes avec 250 voitures et mulets. Le matin, je vais dire ma messe à la paroisse, où se trouve un curé charmant et plein de spiritualité.

Visite médicale et vaccination. On reçoit au fort de Bron tout l'équipement. Le jeudi à 9 h, je reçois l'ordre de descendre au cantonnement de la navigation. Départ, sac au dos, par le tram de 13 h 30. Campé à l'étage d'une usine métallurgique avec toute l'équipe de la Nieuport-Serbie.

Vendredi : bruits de départ immédiat. Je dis ma messe à l'église des Saints-Anges. Samedi, même vie monotone. Nous sommes consignés jusqu'à 14 h : rien.

Avis de punition : 8 jours de salle de police à l'infirmier Martin : « S'est absenté sans autorisation spéciale, le jour de la visite hebdomadaire du médecin du parc, le 5 septembre 1916, signé : illisible ».

Vendredi 15 octobre, à 9 h du soir : on part de Lyon, à la gare de la Guillotière : encombrement, longue attente, grand plaisir à revoir vers les 5 h du matin des pays bien connus : Avignon, Arles, etc.

Nous arrivons à Marseille vers les 9 h : déchargement des camions, cantonnement au boulevard de Paris. Dimanche, je dis ma messe à la cathédrale. L'après-midi, dans un café de la Cannebière, je fais de la correspondance. Dîner à l'hôtel Saint-Louis. Spectacle de la rue, dégoûtant et scandaleux.

Lundi 24 octobre : préparatifs de départ. Voici ma nouvelle adresse : Escadrille 915 - Aviation Française en Serbie - Matricule 77620 Bourgmestre 59100.

Embarquement sur « l'Amiral Abry » à 14 h. Après une nuit passée sur l'entrepont, couché sur la planche, nous partons enfin vers les 6 h.

Sur le bateau : l'escadrille Nieuport-Serbie est au complet. En même temps que nous, se sont embarqués deux aumôniers militaires, l'un titulaire abbé Comte, l'autre est un auxiliaire qui nous dira la messe à trois reprises sur le pont du bateau. Nous sommes au moins 12 prêtres infirmiers de la XIV^e section. D'autres infirmiers parmi lesquels un « Ramel », un compatriote ! des muletiers, des ambulanciers avec leurs chevaux et leurs mulets et enfin des gars du Génie.

En pleine mer : la navigation devient tout de suite mauvaise et à 11 h, presque tout le monde est malade. Houle violente, vent froid, pluie. Je me rentre dans l'entrepont. Après trois heures de stationnement devant Toulon, nous repartons, accompagnés par un contre-torpilleur, qui ne nous quittera qu'à Malte, pour faire place à un autre.

Mercredi la mer est plus calme. Vers midi, nous passons en face de l'île d'Elbe puis nous longeons la côte de la Corse et nous nous enfonçons en pleine mer. Le bateau avance lentement, un transport qui nous précède nous contraignant à cette allure. La vie à bord devient agréable. La nourriture n'est pas mauvaise et l'on trouve à la cambuse des suppléments pas trop chers.

Jeudi, en pleine mer, temps magnifique ; tous ces jours, j'aurai la grande joie de dire ma messe. Le fumoir des officiers a été mis à notre disposition de 5 h à 8 h du matin, malgré l'encombrement de la petite salle. Je la dis avec plus de piété qu'à terre.

Samedi, vers midi, nous passons en face de Malte qui offre de la mer un coup d'œil magnifique, vaste forteresse. Que je regrette de n'avoir avec moi un guide sérieux. Deux autres transports se joignent à nous et convoyés par le même torpilleur, nous filons vers le point le plus dangereux, les côtes de Grèce.

Dimanche, journée inoubliable ; calme parfait, lumière dorée, horizon profond et sur la mer bleue, les unes après les autres, défilent les îles grecques. Messe à bord, accompagnée par le murmure de l'eau se

brisant contre la coque. Le recueillement est parfait. L'âme s'élève d'elle-même. Il faudra que je relise Chateaubriand, lui seul a su exprimer ces choses.

Lundi 1^{er} novembre 1915 : Toussaint ; messe à bord. Le soir, nous arrivons en face de Naxos et après un moment d'inquiétude causée par la manœuvre exécutée en face de cette île, nous traversons le détroit de Delos entre Naxos et Myconos.

Mardi, le navire resté seul a foncé à toute allure, pendant la nuit, 13 nœuds à l'heure. Au matin, après la messe dite pour tous nos morts de la guerre si nombreux, nous entrons dans le golfe de Salonique. Le Mont Athos à notre droite, à gauche le Pelion puis l'Ossa ; enfin, la masse imposante de l'Olympe (2.825 m) couverte de neige et cachée dans les nuages. Le détroit se resserre, la mer change de couleur, de bleue elle devient verte et c'est un fond de mer Salonique étagée sur une colline, piquée d'un grand nombre de minarets colorés et pittoresques, c'est la Thessalonique de Saint-Paul.

Le port de Salonique : une forêt de navires : cuirassés, croiseurs, croiseurs auxiliaires, grands transats. Il faut amarrer. Le débarquement commence tout de suite. Sur le quai, nous apercevons le général Sarrail, qui nous dit que nous arrivons trop tard ! Cela ne nous annonce rien de bon. Nous chargeons nos sacs sur le camion et nous dirigeons à travers la ville vers le camp d'aviation.

Adresse : section au bataillon serbe à Sares-Ambulance 257 (faire suivre).

Le 2 novembre 1915 : arrivée à Salonique.

Le 9 novembre 1915 : départ à la gare des Orientaux. Arrivée avant la nuit du 10 à Krivolak, en Serbie.

Le 28 novembre : départ pour Quievqueliplus au sud de la Serbie.

Le 9 décembre : réembarquement pour Topsisin où nous arrivons le 10 décembre. Sans commentaires sur cette terrible guerre de Serbie où à Salonique, on peut voir les croix de plus de 8.000 des nôtres, sans parler des Anglais et autres combattants alliés.

Ainsi s'achève le carnet de notes du Père Alfred Martin. Ayant fait toute la guerre en Orient, il a été démobilisé comme 2^e classe en même temps que les autres combattants.

En 1918, dès l'Armistice, le Père a rejoint son poste de curé de Sainte-Thérèse à l'île Maurice, où il devait mourir le mercredi 3 décembre 1930.

Nos "cousins" d'Argentine

Joseph Anthonioz-Blanc (le Pess'ni de Nantcru) et son épouse, Josette Pernollet (du Gros-Fayard) quittèrent leur terre natale en 1890. Ils avaient huit enfants et on compte actuellement plus de 600 descendants.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer chez eux, en Argen-



Avec Oscar Anthonioz-Blanc, sa femme et ses enfants devant sa maison à Cababacilla.



Noémie Bel De Nan, arrière-petite-fille de Joseph, dans la propriété où ils arrivèrent voici bientôt un siècle.



Quelques membres de la famille.

QUELQUES PHOTOS ANCIENNES

Souvenir de classe



- Jean TRONCHET.
- Joseph DUCRETTET.
- Louis BASTARD.
- Joseph HERITIER.
- Armand BLANC.

L'ÉCOLE MÉNAGÈRE EN 1948



- Debout, de gauche à droite :
- Inconnue.
 - Agathe ANTHONIOZ (Les Folliets).
 - Marie BAUD (Gibannaz).
 - Berthe BAUD (Le Chêne).
 - Renée COPPEL (Le Bénévy).
 - Louise ANTHONIOZ (Les Clos).
 - Françoise DELAVAY (Le Bosson).
 - M.-Louise BAUD (Les Mouilles).
- Assis, de gauche à droite :
- Rose CHAMOT (Les Cornuts).
 - Félisaz DELAVAY (Le Bénévy).
 - Marcelle MUGNIER (Le Bénévy).
 - Sœur Marie-Pauline.
 - Thérèse BAUD (Le Chêne).
 - Lucette BLANC (Les Clos).

Souvenir d'armée

De gauche à droite

- Joseph COPPEL (Les Puthays).
- Joseph BERGOËND (La Villaz).
- Jean-Marie BLANC (Le Chot)



Assis :

- Louis ANTHONIOZ (Les Folliets).



**ÉCOLE
PRIVÉE**

**ANNÉE SCOLAIRE
1984**

Directrice :
Mme Christiane PARIS



Institutrice :
Mlle Marie-Cécile PARIS



Institutrice :
Mme Sophie BERRA

(Royal Photos - Les Gets)

